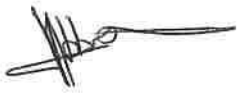
Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/11/2024 - 44106 - 2020 B 04877 - 889 905 022 - ABBA

ABBA
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 26 Allée Migelane, ZA Les Pins Verts
33650 SAUCATS
889 905 022 RCS BORDEAUX

COMPTES ANNUELS CLOS AU 31 AOUT 2024

Certifiés conformes,

Monsieur Jean-Philippe ABBADIE
Président
Signature :



Bilan Actif

		31/08/2024			31/08/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 000		2 000	2 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	2 000		2 000	2 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	12 000		12 000	
	Autres créances	139 647		139 647	139 665
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	14 901		14 901	22 951
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	166 548		166 548	162 616
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	168 548		168 548	164 616

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/08/2024	31/08/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 751	
	Report à nouveau		(326)
	Résultat de l'exercice	(924)	4 178
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 927	4 851
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	12 736	5 885
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 701	1 701
	Dettes fiscales et sociales	5 552	7 547
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	144 632	144 632
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	164 621	159 765
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	168 548	164 616

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(924,46)	4 177,83
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	164 621	159 765
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	31/08/2024 12 mois	31/08/2023 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	10 000		10 000	17 760
	Montant net du chiffre d'affaires	10 000		10 000	17 760
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			10 000	17 760
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			9 897	11 102
	Impôts, taxes et versements assimilés			313	
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			10 210	11 102
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(209)	6 658

Compte de Résultat 2/2

		31/08/2024	31/08/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(209)	6 658
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(209)	6 658
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	715	1 800
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	715	1 800
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(715)	(1 800)
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			680
TOTAL DES PRODUITS		10 000	17 760
TOTAL DES CHARGES		10 925	13 582
RESULTAT DE L'EXERCICE		(924)	4 178

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ABBA
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 26 Allée Migelane, ZA Les Pins Verts
33650 SAUCATS
889 905 022 RCS BORDEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 OCTOBRE 2024

Le 31 octobre 2024, à 9 heures,

Les associés de la Société ABBA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 26 Allée Migelane, ZA Les Pins Verts 33650 SAUCATS, sur convocation faite par le Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Philippe ABBADIE, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Nathan ABADIE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 août 2024,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

J.P.A.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 août 2024 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- La rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION – AFFECTATION DE RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2024 s'élevant à -924.46 euros de la manière suivante :

J.P.A

Résultat de l'exercice

- Perte de l'exercice : - 924.46 euros.

Affectation

- Au report à nouveau pour un montant de – 924.46 euros ;
- Portant le solde du report à nouveau débiteur à – 924.46 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION – REMUNERATION DU PRESIDENT

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune rémunération n'a été versée au Président au titre de ses fonctions durant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION – POUVOIR POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Monsieur Jean-Philippe ABBADIE
Président



ABBA
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 26 Allée Migelane, ZA Les Pins Verts
33650 SAUCATS
889 905 022 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 OCTOBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION – AFFECTATION DE RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2024 s'élevant à - 924.46 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice

- Perte de l'exercice : - 924.46 euros.

Affectation

- Au report à nouveau pour un montant de – 924.46 euros ;
- Portant le solde du report à nouveau – 924.46 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 octobre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme,

Monsieur Jean-Philippe ABBADIE
Président